

Le Cheylard/Mariac (Ardèche) :

Chomarat Textiles Industries une fois de plus dans le tourbillon capitalistique Alors solidarité ouvrière, convergence des luttes Chomarat/Bijoux GL même combat

Situé dans le parc naturel des Boutières (Vivarais) industrialisée au siècle dernier, Le Cheylard connaît depuis quelques décennies une lente agonie en raison de la crise cumulée à des conditions d'enclavement donc d'isolement. Cette situation géographique a donc créé un ancrage territorial des activités et de l'emploi industriel, reposant sur un patronat local et une classe ouvrière issue du dépérissement de l'agriculture de montagne. Depuis une bonne décennie, elle subit de plein fouet la crise avec comme conséquence plusieurs fermetures (tannerie, bijouterie, textile, confection) et un taux de chômage à 9,2%



Quelques données économiques sur le groupe *Chomarat*

Subsiste le Groupe *Textiles & Plastiques Chomarat* (TPC) installé au Cheylard depuis trois générations. C'est un groupe familial qui emploie 1 700 salariés dans le monde dont 693 en Ardèche. Il y a dix ans, *Chomarat* au Cheylard comptait plus de 1 000 travailleurs. Délocalisations, crise, sur-exploitation ont mis à mal près de la moitié des effectifs

- *Chomarat* opère sur des marchés aussi variés que le Transport, la Défense et Sécurité, la Construction, l'Énergie, les Sports et Loisirs ou la Mode.
- *Chomarat* commercialise des textiles enduits de plastique pour les intérieurs, des revêtements textiles et plastiques pour les secteurs de l'habillement, l'ameublement, la maroquinerie et les applications industrielles ainsi qu'une gamme de textiles et renforts pour l'industrie du composite.
- *Chomarat* fabrique des produits composites à base de fibre de verre et de carbone, utilisés dans les bateaux, les skis, les éoliennes, les carrosseries ou l'étanchéité dans le bâtiment.
- *Chomarat*, c'est aussi en son sein, mais aussi à sa périphérie, d'autres entreprises : teinture fil et teinture pièce au Cheylard, impression à Saint-Martin, tissages et soieries à Saint-Sauveur. Quant à Mariac, elle est un des spécialiste des FACC « *les Fils d'Auguste*

Chomarat et Compagnie» tissus de verre, travaillant pour le marché national et européen (55% du chiffre d'affaires se fait à l'export) et emploie 300 travailleurs.

- *Chomarat* est installé aux USA depuis 1985 (80 salariés) en Tunisie depuis 30 ans (650) en Chine depuis 2010, et en Espagne (50)
- *Chomarat* a un holding de prêt-à-porter féminin *Chattawak* (120 boutiques en France)

Réorganisé autour de la production de textiles divers pour l'industrie automobile : à partir de ses ateliers cheylarois, qui sont autant d'entreprises (enduction, tricotage trame et circulaire), T.P.C. est fournisseur du groupe TREVES, un des grands équipementiers automobiles (celui qui avait acculé les travailleurs de *Sodimatex* de Crépy-en-Valois à menacer de faire sauter leur usine pour l'obtention d'une prime extra-légale de 21 000€ dans le cadre de leur licenciement)

La dépendance à ce rapace et la crise ont impacté les dernières années de TPC, qui a connu deux vagues de retraites anticipées suivies d'une trentaine de licenciements secs. Selon la direction, TPC aurait perdu en 2010 4 millions d'€ et 2011 s'annoncerait encore plus déficitaire. Pour pallier cette « infortune », TPC va donc licencier (en jouant sur cette marge d'ajustement que sont les travailleurs et délocaliser en Chine où la main d'œuvre est moins chère).

***Chomarat* dans une démarche de délocalisation : les travailleurs ripostent**

Le 26/10, l'union syndicale du groupe *Chomarat Textiles Industries* a réuni les travailleurs des sites du Cheylard et de Mariac en assemblée générale car un nouveau plan de licenciement plane sur les entreprises. 122 emplois devraient être supprimés sur les 693 si les plans de la direction étaient mis en application en raison d'une délocalisation d'une partie de la production en Chine.

Jusqu'alors les délégués syndicaux CGT et CFTD avaient privilégié « *le dialogue social entre partenaires* », alors qu'ils auraient dû préparer les travailleurs à cette nouvelle offensive. Mais face à la colère des travailleurs, à l'accélération du calendrier de la direction qui veut éviter autant que faire se peut une réaction de masse des sites ardéchois, ils ont été obligés de faire le constat « *qu'un rapport de force sera inévitable et nécessaire pour gagner le combat* ». Une position souhaitée par la majorité des ouvriers. : « *On nous fait tourner en rond. Les clients s'en vont, nos outils de travail aussi, il faut arrêter de parler et aller au front parce que la fin de l'année c'est demain !* » a dit par exemple un salarié du pôle impression.



Blocage pendant le CE

Les premières suppressions de postes étaient prévues dès le 15 novembre

En réponse à cette stratégie destructrice, à l'arrogance du PDG, les travailleurs en AG à l'unanimité ont décidé une grève illimitée pour sauver leur emploi. Les élus CGT et CFDT et les travailleurs réunis en AG, le 27 octobre, exigeaient une réunion avec la direction du groupe afin de proposer des propositions alternatives (le maintien de l'activité d'impression) et entamer les négociations pour arrêter la procédure en cours depuis le 10 octobre visant à aboutir au licenciement de 122 salariés ou encore de discuter de la mise en place de l'activité partielle de longue durée (APLD) : dispositif ayant pour objectif « *de prévenir les licenciements, pour permettre aux entreprises de passer la période de chute de la demande en conservant leurs salariés* » qui se traduit par une indemnisation égale à 75% du salaire brut, pour les salariés subissant une réduction d'activité en dessous de la durée légale de travail pendant une période de longue durée. Mais la direction a refusé toute discussion. Cette récusation a eu pour résultat de faire monter la pression d'un cran si bien que **l'AG a voté une grève illimitée avec blocage tant que la direction exclura le délai (février) nécessaire pour que l'expert mandaté par le CE rende un premier avis et propose une alternative au PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi)**. Ils refusent d'attendre l'arme au pied la réunion qu'avait concédée la direction le 7 novembre « *pour étudier le calendrier et réexaminer certains dossiers* » en sachant que la procédure est enclenchée et que la direction essaie de jouer la montre.

D'ailleurs, face à la colère des travailleurs, elle a tenté de rassurer et désamorcer une grève qui montait en puissance : « *Un plan de sauvegarde de l'emploi a été établi, qui sera soumis à l'avis du comité d'entreprise le 15 novembre. A cette date, si le CE donne un avis favorable, le processus sera enclenché* » : départ volontaire, temps partiel, reclassement... « *Il n'y aura donc pas de licenciement dès le 15 novembre. Chomarat est une entreprise ardéchoise et restera ardéchoise. Nous comprenons les inquiétudes des salariés, nos priorités sont leur avenir, mais aussi la pérennité de l'entreprise. Ce plan doit permettre un retour à l'équilibre en 2014.* » a martelé le directeur industriel sur France Bleu Drôme Ardèche

Ce discours est loin de rassurer les travailleurs conscients qu'il n'a qu'un seul but : faire craquer les plus faibles, diviser, casser l'unité, la détermination de ne rien lâcher sur les emplois.

Pour Daniel Baquelot, (CGT) « *la réaction des salariés est positive et satisfaisante* ». Pour Gérard Janvier, élu à la CFDT, la situation serait « *une véritable catastrophe si les employés des deux entreprises se retrouvaient sur le marché de l'emploi au même moment* ». Quant à François Icard, élu CGT au CE, il « *s'attend à une montée de la pression ces prochains jours* ».



Salariés réunis en AG le 27 octobre

Les travailleurs de Chomarat ont bien l'intention de se battre car ils ont retenu les leçons de *GPV Davézieux*¹

Chez *Chomarat*, le combat de classe est donc engagé. Pour vaincre, les travailleurs doivent donc construire un rapport de forces pour contraindre la direction.

Les moyens pour y parvenir

Des revendications définies en AG, une grève tenace et reconductible portée par la démocratie ouvrière, l'unité dans la lutte, la popularisation sur le bassin, sa convergence avec les autres sites *Chomarat* afin qu'elle prenne une dimension interprofessionnelle notamment avec les « *Bijou GL* ». C'est le rapport de forces, la force collective d'un puissant mouvement qui imposera les revendications, construira la conscience de classe nécessaire pour refuser de payer leur crise, fera plier la direction, Sarkozy et son successeur.

La mobilisation a atteint les 90% selon un communiqué départemental de la CGT Ardèche : « *Toutes les unités de production et administratives sont arrêtées* », a affirmé Henri Nicolas, délégué CGT le 28 octobre, précisant « *que les salariés reprendraient le travail le 29 avant un nouveau mouvement de grève à partir de jeudi 3 novembre, décision prise en AG* ». Les raisons de l'interruption du mouvement illimité tenaient au fait que les travailleurs ont fait le pont de la Toussaint. Cette décision a ainsi évité de perdre trop d'argent car leur volonté était de tenir le temps qu'il faut. Cette trêve a été mise à profit pour faire connaître leur lutte dans tout le bassin cheylarois (distribution de tracts sur le marché du 2/11, appeler à la solidarité et à la convergence des luttes notamment avec les travailleurs de *Bijoux LG* qui est secoué par une restructuration qui devrait conduire à des licenciements. Il faut qu'une véritable contagion de luttes et de solidarité s'empare du bassin, la manifestation du 3 pouvant en constituer les prémices (les commerçants comme les grandes surfaces ont baissé leur rideau en signe de solidarité de 13h00 à 16h00).

Une manifestation historique : Du jamais vu au Cheylard

C'est sous une pluie diluvienne que travailleurs et population cheylaroise (1 000) ont manifesté le 3 novembre dans les rues de la ville en criant leur colère face à un patronat arrogant et intransigeant refusant à cet instant toute discussion hors celle qu'il a planifiée. Aux interventions syndicales appelant à continuer le combat se succédaient les chants révolutionnaires (*Internationale*). Au terme de la manifestation, une délégation était reçue par la municipalité UMP qui bien sûr « soutient » les *Chomarat* mais appelait à ne pas dramatiser.

Mais d'ores et déjà, les travailleurs ont redit leur volonté de poursuivre dans l'immédiat la grève en y adjoignant des actions, démarches qui seront déterminées en AG. Si pour les plus combatifs la séquestration du patron devrait être envisagée (« *Il faut se comporter comme ces voyous* »), un sentiment d'amertume flottait malgré tout sur le Cheylard : « *On est foutu, tout fout le camp à l'étranger et nous sommes seuls contre tous* »

Fin (provisoire ?) de la grève

Les *Chomarat* ont repris le travail le 10 novembre après avoir obtenu le « *report jusqu'à fin février* » du plan social prévoyant la suppression de 122 postes. Le PSE avait été déclenché le 10 octobre, et devait se conclure le 15 novembre, date à laquelle pouvaient débiter les licenciements.

Il n'y aura pas de licenciements jusqu'à fin février. Le délégué CGT a indiqué que « *la direction a cédé sous la contrainte, grâce à la mobilisation des salariés* » et suite à une menace de mener une action en justice contre le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en exhibant des « vices de formes ». Ce report est « *une avancée, même si elle n'est pas extraordinaire* », car les syndicats comptent mettre à profit ce laps de temps pour « *travailler avec les clients, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour trouver des solutions alternatives* » à la suppression annoncée de 122 postes, a poursuivi le délégué CGT.

1 cf. notre article sur <http://tendanceclaire.npa.free.fr/contenu/autre/artpdf-292.pdf>

« Nous avons l'espoir qu'il est possible de réduire le nombre de licenciements, à faire fléchir la direction » a-t-il indiqué. La direction de *Chomarat* a accepté « la possibilité de départs volontaires » une mesure qui pourrait concerner « 10 à 20 personnes » s'est félicité Henri Nicolas, délégué CGT.

Comme il était prévisible, la direction joue la montre, la division et consent à un sursis de trois mois avant de réenclencher son plan social en le modulant à la marge. Certes, après trois semaines de grève, c'est une trêve pour les travailleurs qui peut leur permettre d'emmagasiner des forces, des solidarités afin de poursuivre le combat non pas pour un bon plan social mais pour le maintien des 122 postes de travail.

La menace d'un séisme social et économique sur le bassin

Si ces deux boîtes devaient connaître des licenciements c'est tout le bassin qui en serait affecté tant le tissu industriel est frappé de plein fouet par la crise. *Chomarat* du Cheylard est le deuxième pôle industriel de l'Ardèche et le groupe voisin *Bijoux GL* traverse aussi une crise économique avec presque 14 000 heures de chômage partiel et une délocalisation possible en Thaïlande. De nombreux travailleurs(euses) et notamment des couples travaillent dans l'une ou l'autre de ces deux entreprises. Si ces deux seules usines devaient réduire leurs effectifs, ce sont des dizaines de salarié(e)s qui seraient dans des situations dramatiques (maisons/crédits).

Quelques données économiques sur Bijoux GL dont la devise est « partenaire de vos rêves »

Bijoux GL dont le siège social est installé au Cheylard est spécialisé dans la fabrication et la vente de bijoux plaqués or et argent. Il a été fondé en 1917 par Georges Legros. La société holding "*Etablissements Georges Legros SA*" est dirigée par deux actionnaires familiaux Pierre Legros et Madeleine Chomarat et compte plusieurs entreprises : Altesse, GL Paris SLAM, Crézyor, Mondial Bijoux, SMV (Thailand), créée en 1990 : fabrication bijoux plaqué or, argent et GL Diffusion, leader européen des bijoux en argent et plaqué or sous licences : Kenzo, Ted Lapidus,..... et en marque propre : Altesse, GL Paris, Vallès Dordal

Le groupe compte 1 500 employés, représente 89 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 10 millions de bijoux produits dont 2 300 kilomètres de chaînes, 2 200 prototypes créés, 13 millions de pierres serties.

Depuis quelques années, *Bijoux GL* a une politique de délocalisation qui a conduit à la suppression de plus de 130 postes en 2009 et d'une trentaine début 2011. Selon les travailleurs du site, ces plans successifs n'annoncent qu'une fermeture définitive de la boîte. Ce sont 680 travailleurs qui sont concernés par cette conjoncture. Mais aux côtés de leurs camarades de *Chomarat*, ils comptent bien défendre chèrement leur peau car pour les *Bijoux LG* la catastrophe serait encore plus tragique puisque au-delà de la fermeture c'est tout le bassin d'emploi qui serait mis à mort.

De cette société-là, les travailleurs n'en veulent plus !



La guerre économique, la crise, la course effrénée à la compétitivité et à la productivité avec leur cortège de misère et de drames, c'est le capitalisme, nous n'en voulons plus.

Opposons-leur la mobilisation la plus large et unie pour combattre l'agression de classe du patronat et de son gouvernement. Nous voulons vivre mieux et sans l'angoisse du lendemain tout en œuvrant pour en finir au plus vite avec ce capitalisme et ses zélés serviteurs entraînant la société à l'abîme.

NON A TOUS LES LICENCIEMENTS CHEZ CHOMARAT ET BIJOUX GL

Jean Veymont